

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00407 Numéro SIREN : 502 236 029 Nom ou dénomination : SODICHAP
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/020686

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SODICHAP</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>85 avenue de Chaponnay 69970 CHAPONNAY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>5 0 2 2 3 6 0 2 9 0 0 0 1 8</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/11/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	93 391	15 493
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	3 661 438	1 593 125
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	6 728 692	9 340 045
		Immobilisations en cours AV	AW		10 000
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		750
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		758 089
		Prêts BF	BG		7 680
		Autres immobilisations financières* BH	BI		391 031
	TOTAL (II) BJ		BK	10 483 521	12 116 216
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		2 756
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		11 485 683
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		585 119
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	261 999	468 952
		Autres créances (3) BZ	CA		4 582 744
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG		1 332 854	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		247 093	
	TOTAL (III) CJ	CK	261 999	18 705 205	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			1A 10 745 520	30 821 422	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	216 305
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SODICHAP</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>40 000</u>)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	7 690 624
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 270 528
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	9 005 152
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	137 657
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	137 657
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 889 920
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	341 643
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	177 067
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 850 905
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 266 500
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 885 069
	Autres dettes	EA	267 506
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	21 678 612
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	30 821 422
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 882 177
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 157 261	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SODICHAP								Néant ☐ *	
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	88 319 662	FB		FC	88 319 662
	Production vendue	{	biens *	FD	4 659 032	FE		FF	4 659 032
			services *	FG	2 231 690	FH		FI	2 231 690
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	95 210 385	FK		FL	95 210 385
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	389 591
	Autres produits (1) (11)							FQ	113 797
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	95 713 774
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	78 173 117
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(1 283 943)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	136 553
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	(543)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	6 280 530
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	1 570 251
	Salaires et traitements*							FY	5 038 180
	Charges sociales (10)							FZ	1 806 942
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*					GA	1 706 622
			- dotations aux provisions*					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	261 999
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)							GE	34 945
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	93 724 656
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 989 118	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)				GH	7 498
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	3 233
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	14 194
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	20 335
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	37 763
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	81 959
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	81 959
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(44 196)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 952 421	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODICHAP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	110 915	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	74 552	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	185 467	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	12 411	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	33 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	187 574	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	233 185	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(47 717)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	327 347	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	306 828	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	95 944 505	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	94 673 976	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 270 528	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	14 194
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	1 719
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	59 525
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	103 724
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (I3)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
Voir état annexe				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation

SAS SODICHAP

[illegible]

Complex / Simple 75/25

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SODICHAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2018, dont le total est de 30 821 422 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 270 528 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

 Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 240 001 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 186	13 699		108 885
Immobilisations incorporelles	95 186	13 699		108 885
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 026 087	497 263	268 786	5 254 564
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 785 636	986 704	67 135	15 705 205
- Matériel de transport	104 812			104 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	256 721	2 000		258 721
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		10 000		10 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 173 256	1 495 967	335 921	21 333 302
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750			750
- Autres titres immobilisés	712 060	79 230	33 200	758 090
- Prêts et autres immobilisations financières	397 711	1 000		398 711
Immobilisations financières	1 110 521	80 230	33 200	1 157 551
ACTIF IMMOBILISE	21 378 964	1 589 895	369 121	22 599 738

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI PERIMMO 69970 CHAPONNAY	1 500	38 083	50,00	18 176

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	750	750	114 648		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	89 481	3 910		93 391
Immobilisations incorporelles	89 481	3 910		93 391
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 374 061	556 163	268 786	3 661 438
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 311 433	1 150 333	25 890	6 435 876
- Matériel de transport	73 664	20 962		94 626
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	173 019	25 171		198 190
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 932 176	1 752 630	294 676	10 390 131
ACTIF IMMOBILISE	9 021 657	1 756 540	294 676	10 483 522

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 959 501 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 680		7 680
Autres	391 031		391 031
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	730 952	730 952	
Autres	4 582 745	4 366 440	216 305
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	247 093	247 093	
Total	5 959 501	5 344 485	615 016
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	116 342
Fournisseurs r.r.r. à obtenir	7 098
Cpv centrale à recevoir	268 902
Prest serv centrale à recevoir	125 862
Fournisseurs avoirs à obtenir	17 789
Etat - produit à recevoir	216 305
Associés intérêts courus	12 475
Débit.créd..div produits à recevoir	1 344
Total	766 117

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		137 657			137 657
Total		137 657			137 657
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		137 657			

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litige Galec RFA	137 657		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 501 545 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 157 261	1 157 261		
- à plus de 1 an à l'origine	9 732 659	2 346 120	5 355 259	2 031 279
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	226 995	90 966	136 029	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 850 905	5 850 905		
Dettes fiscales et sociales	2 266 501	2 266 501		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 885 069	1 788 269	96 800	
Autres dettes (**)	382 154	382 154		
Produits constatés d'avance				
Total	21 501 545	13 882 178	5 588 088	2 031 279
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 032 812			
(**) Dont envers les associés	114 648			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 157 659	9 157 659	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	9 157 659	9 157 659	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Tourisme en production à payer	36 740
Énergie à payer	61 984
Carburant à payer	1 360
Achats à payer	357 773
Redevances à payer	730 688
Frais de transport à payer	1 668
Sous-traitance à payer	1 213
Loyers à payer	95 168
Location matériel à payer	187
Maintenance à payer	30 139
Assurances à payer	1 477
Frais d études à payer	1 800
Documentation à payer	673
Prestations services à payer	8 099
Honoraires à payer	56 574
Publicité à payer	20 935
Prospectus à payer	60 877
Déplacements m. mme bouvier à payer	15 641
Missions réception à payer	4 439
Affranchissement à payer	720
Commissions sur remise crt	3 360
Cotisations à payer	91 626
Immobilisations à payer	55 040
Fournisseurs débours tourisme	157 265
Droits d auteurs à payer	6 055
Médecine du travail à payer	974
Intérêts courus/emprunts	6 451
Intérêts bancaires à payer	23 286
Intérêts courus s/part.	1 606
Dettes prov.p/congés à payer	257 314
Dettes prov.p/complément rémun.	358 805
Dettes prov. pour participation des	327 347
Charges sociales à payer	91 718
Formation continue	50 141
Participation construction	42 755
Taxe apprentissage	29 975
Contribution agefiph à payer	31 822
Organic et tascom à payer	294 416
Charges sociales/congés payés	97 779
Charges sociales/salaires prov	136 346
Forfait social à payer	28 330
Taxe pub à payer	4 987
Cet à payer	204 153
Taxe foncière à payer	15 525
Tvts à payer	15 233
Total	3 820 464

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	603		
Loyers d avance	135 677		
Location d avance	24 451		
Maintenance d avance	14 764		
Assurances d avance	30 220		
Documentation d avance	1 508		
Honoraires d avance	1 389		
Publicité d avance	10 638		
Affranchissements d avance	108		
Téléphone d avance	1 844		
Cotisations d avance	1 475		
Taxe fonciere d avance	18 571		
Abonnement creches d avance	4 083		
Médecine du travail d avance	1 510		
Intérêts s/emprunts const.d avance	252		
Total	247 093		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 720 euro

Montant compris dans les produits financiers : 14 195 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Produit de cession des éléments d'actif corporels		1 667
Produit de cession des éléments d'actif financiers		72 886
Ecart sur coupons	1 401	550
Franchise assurance		542
Régularisation comptes de tiers	4 464	1 546
Régularisation provision		58 440
Remboursement TICFE 2016		49 837
Amortissements exceptionnels des immobilisations cédées	49 917	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés financiers	33 200	
Provision litige RFA Galec	137 657	
Régularisation Urssaf exercice antérieur	4 368	
Différences de caisse	2 179	
TOTAL	233 186	185 468

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 712 420	210 499	1 501 921
+ Résultat exceptionnel	-47 718	-15 906	-31 812
- Participations des salariés	327 347	127 765	199 582
Résultat comptable	1 337 355	66 827	1 270 528
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 206 950 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	700 849
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	700 849
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	206 950
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 239 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	24	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	203	
Ouvriers	4	
Total	239	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	16 567 322
Avals et cautions	16 567 322
Engagements en matière de pensions	1 021 638
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Quote part du passif Apral</i>	261 490
Autres engagements donnés	261 490
Total	17 850 450
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 021 638 euro

Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/12/2012.

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Montant couvert : 443 705 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de formation, .

SODICHAP

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 Euros
Siège social : Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
85 Avenue de Chaponnay
69970 CHAPONNAY

R.C.S. : 502 236 029 RCS LYON
SIRET : 502 236 029 000 18

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 NOVEMBRE 2018)

* Réserve ordinaire.....1 270 528,32 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à une distribution de dividendes au cours du précédent exercice, d'un montant de 500 000 euros.

Cependant, l'Assemblée Générale rappelle que par décision collective des associés en date du 24 Décembre 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 200 000,00 Euros, soit 50,00 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 197 600,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 400,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

L'Assemblée Générale rappelle également que par décision collective des associés en date du 15 Décembre 2016, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 350 000,00 Euros, soit 87,50 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 345 800,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 4 200,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Réserve ordinaire.....1 270 528,32 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à une distribution de dividendes au cours du précédent exercice, d'un montant de 500 000 euros.

Cependant, l'Assemblée Générale rappelle que par décision collective des associés en date du 24 Décembre 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 200 000,00 Euros, soit 50,00 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 197 600,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 400,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

L'Assemblée Générale rappelle également que par décision collective des associés en date du 15 Décembre 2016, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 350 000,00 Euros, soit 87,50 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 345 800,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 4 200,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT
copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'LE PRESIDENT copie certifiée conforme'.

SODICHAP
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 85, Avenue de Chaponnay - Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
69970 CHAPONNAY
502 236 029 RCS LYON

EXERCICE 2017/2018

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2018

CABINET MICHEL BAIZET
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 140.000 €
379 281 603 RCS LYON
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075
69348 LYON CEDEX 07
TEL. 04 78 58 98 19
FAX. 04 78 61 79 89

SODICHAP
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 85, Avenue de Chaponnay - Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
69970 CHAPONNAY
502 236 029 RCS LYON

EXERCICE 2017/2018

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 novembre 2018

A l'assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODICHAP à l'exercice clos le 30 novembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients ont fait l'objet d'un contrôle par sondage.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 7 mai 2019

Pour le CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Anne MARGIRIER
Présidente

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Anne Margirier', written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/11/2018	Net 30/11/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	108 885	93 391	15 494	5 706
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 254 564	3 661 438	1 593 126	1 652 026
Autres immobilisations corporelles	16 068 738	6 728 692	9 340 046	9 589 054
Immobilisations corporelles en cours	10 000		10 000	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	750		750	750
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	758 090		758 090	712 060
Prêts	7 680		7 680	7 680
Autres immobilisations financières	391 031		391 031	390 031
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 599 738	10 483 522	12 116 217	12 357 307
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 757		2 757	2 213
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 485 683		11 485 683	10 201 740
Avances et acomptes versés sur commandes	585 120		585 120	355 499
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	730 952	261 999	468 953	411 648
Autres créances	4 582 745		4 582 745	5 798 967
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 332 855		1 332 855	905 941
Charges constatées d'avance (3)	247 093		247 093	197 932
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 967 204	261 999	18 705 205	17 873 940
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	41 566 943	10 745 521	30 821 422	30 231 247
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			216 305	260 660

Bilan passif

	30/11/2018	30/11/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 690 624	6 636 417
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 270 528	1 554 207
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 005 153	8 234 624
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	137 657	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	137 657	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 889 920	11 313 319
Emprunts et dettes financières diverses (3)	341 643	338 053
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	177 068	159 748
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 850 905	6 565 828
Dettes fiscales et sociales	2 266 501	2 745 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 885 069	634 433
Autres dettes	267 506	231 826
Produits constatés d'avance (1)		8 345
TOTAL DETTES	21 678 612	21 996 623
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 821 422	30 231 247
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 619 367	7 944 539
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 882 178	13 892 336
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 157 261	546 783
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/11/2018	30/11/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	88 319 662	81 272 020
Production vendue (biens)	4 659 033	4 547 533
Production vendue (services)	2 231 691	1 758 315
Chiffre d'affaires net	95 210 386	87 577 868
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		33 096
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	389 592	478 563
Autres produits	113 797	128 932
Total I	95 713 775	88 218 459
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	78 173 117	70 735 897
Variations de stock	-1 283 943	-1 386 842
Achats de matières premières et autres approvisionnements	136 553	128 595
Variations de stock	-544	121
Autres achats et charges externes (a)	6 280 530	5 789 731
Impôts, taxes et versements assimilés	1 570 252	1 390 735
Salaires et traitements	5 038 181	5 151 060
Charges sociales	1 806 943	1 875 395
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 706 623	1 695 799
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	261 999	285 263
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	34 945	13 474
Total II	93 724 656	85 679 228
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 989 119	2 539 231
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	7 499	1 894
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	3 234	2 728
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	14 195	20 647
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 335	19 857
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1
Total V	37 764	43 233
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	81 960	94 369
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	81 960	94 369
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-44 196	-51 137
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 952 421	2 489 988

Compte de résultat (suite)

	30/11/2018	30/11/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	110 915	19 012
Sur opérations en capital	74 553	161
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		102 856
Total produits exceptionnels (VII)	185 468	122 029
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 412	110 987
Sur opérations en capital	33 200	302
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	187 574	870
Total charges exceptionnelles (VIII)	233 186	112 159
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-47 718	9 869
Participation des salariés aux résultats (IX)	327 347	436 998
Impôts sur les bénéfices (X)	306 828	508 652
Total des produits (I+III+V+VII)	95 944 505	88 385 614
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 673 977	86 831 406
BENEFICE OU PERTE	1 270 528	1 554 207
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	14 195	13 985
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 720	1 111

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SODICHAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2018, dont le total est de 30 821 422 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 270 528 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 240 001 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 186	13 699		108 885
Immobilisations incorporelles	95 186	13 699		108 885
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 026 087	497 263	268 786	5 254 564
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 785 636	986 704	67 135	15 705 205
- Matériel de transport	104 812			104 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	256 721	2 000		258 721
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		10 000		10 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 173 256	1 495 967	335 921	21 333 302
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750			750
- Autres titres immobilisés	712 060	79 230	33 200	758 090
- Prêts et autres immobilisations financières	397 711	1 000		398 711
Immobilisations financières	1 110 521	80 230	33 200	1 157 551
ACTIF IMMOBILISE	21 378 964	1 589 895	369 121	22 599 738

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI PERIMMO 69970 CHAPONNAY	1 500	38 083	50,00	18 176

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	750	750	114 648		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	89 481	3 910		93 391
Immobilisations incorporelles	89 481	3 910		93 391
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 374 061	556 163	268 786	3 661 438
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 311 433	1 150 333	25 890	6 435 876
- Matériel de transport	73 664	20 962		94 626
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	173 019	25 171		198 190
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 932 176	1 752 630	294 676	10 390 131
ACTIF IMMOBILISE	9 021 657	1 756 540	294 676	10 483 522

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 959 501 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 680		7 680
Autres	391 031		391 031
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	730 952	730 952	
Autres	4 582 745	4 366 440	216 305
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	247 093	247 093	
Total	5 959 501	5 344 485	615 016
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	116 342
Fournisseurs r.r.r. à obtenir	7 098
Cpv centrale à recevoir	268 902
Prest serv centrale à recevoir	125 862
Fournisseurs avoirs à obtenir	17 789
Etat - produit à recevoir	216 305
Associés intérêts courus	12 475
Débit.cred..div produits à recevoir	1 344
Total	766 117

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		137 657			137 657
Total		137 657			137 657
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		137 657			

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litige Galec RFA	137 657		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 501 545 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 157 261	1 157 261		
- à plus de 1 an à l'origine	9 732 659	2 346 120	5 355 259	2 031 279
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	226 995	90 966	136 029	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 850 905	5 850 905		
Dettes fiscales et sociales	2 266 501	2 266 501		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 885 069	1 788 269	96 800	
Autres dettes (**)	382 154	382 154		
Produits constatés d'avance				
Total	21 501 545	13 882 178	5 588 088	2 031 279
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 032 812			
(**) Dont envers les associés	114 648			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 157 659	9 157 659	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	9 157 659	9 157 659	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Tourisme en production à payer	36 740
Énergie à payer	61 984
Carburant à payer	1 360
Achats à payer	357 773
Redevances à payer	730 688
Frais de transport à payer	1 668
Sous-traitance à payer	1 213
Loyers à payer	95 168
Location matériel à payer	187
Maintenance à payer	30 139
Assurances à payer	1 477
Frais d études à payer	1 800
Documentation à payer	673
Prestations services à payer	8 099
Honoraires à payer	56 574
Publicité à payer	20 935
Prospectus à payer	60 877
Déplacements m. mme bouvier à payer	15 641
Missions réception à payer	4 439
Affranchissement à payer	720
Commissions sur remise crt	3 360
Cotisations à payer	91 626
Immobilisations à payer	55 040
Fournisseurs débours tourisme	157 265
Droits d auteurs à payer	6 055
Médecine du travail à payer	974
Intérêts courus/emprunts	6 451
Intérêts bancaires à payer	23 286
Intérêts courus s/part.	1 606
Dettes prov.p/congés à payer	257 314
Dettes prov.p/complément rémun.	358 805
Dettes prov. pour participation des	327 347
Charges sociales à payer	91 718
Formation continue	50 141
Participation construction	42 755
Taxe apprentissage	29 975
Contribution agefiph à payer	31 822
Organic et tascom à payer	294 416
Charges sociales/congés payés	97 779
Charges sociales/salaires prov	136 346
Forfait social à payer	28 330
Taxe pub à payer	4 987
Cet à payer	204 153
Taxe foncière à payer	15 525
Tvts à payer	15 233
Total	3 820 464

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	603		
Loyers d avance	135 677		
Location d avance	24 451		
Maintenance d avance	14 764		
Assurances d avance	30 220		
Documentation d avance	1 508		
Honoraires d avance	1 389		
Publicité d avance	10 638		
Affranchissements d avance	108		
Téléphone d avance	1 844		
Cotisations d avance	1 475		
Taxe fonciere d avance	18 571		
Abonnement creches d avance	4 083		
Médecine du travail d avance	1 510		
Intérêts s/emprunts const.d avance	252		
Total	247 093		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 720 euro

Montant compris dans les produits financiers : 14 195 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Produit de cession des éléments d'actif corporels		1 667
Produit de cession des éléments d'actif financiers		72 886
Ecart sur coupons	1 401	550
Franchise assurance		542
Régularisation comptes de tiers	4 464	1 546
Régularisation provision		58 440
Remboursement TICFE 2016		49 837
Amortissements exceptionnels des immobilisations cédées	49 917	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés financiers	33 200	
Provision litige RFA Galec	137 657	
Régularisation Urssaf exercice antérieur	4 368	
Différences de caisse	2 179	
TOTAL	233 186	185 468

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 712 420	210 499	1 501 921
+ Résultat exceptionnel	-47 718	-15 906	-31 812
- Participations des salariés	327 347	127 765	199 582
Résultat comptable	1 337 355	66 827	1 270 528
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 206 950 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	700 849
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	700 849
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	206 950
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 239 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	24	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	203	
Ouvriers	4	
Total	239	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	16 567 322
Avals et cautions	16 567 322
Engagements en matière de pensions	1 021 638
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Quote part du passif Apral</i>	261 490
Autres engagements donnés	261 490
Total	17 850 450
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 021 638 euro

Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/12/2012.

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Montant couvert : 443 705 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de formation, .